



**Les missions des archives
ministérielles :
une invention française**

Plan de l'intervention

1. Historique
2. Les missions des archives en 2011
3. Perspectives et problématiques actuelles

1. Historique (1)

Contexte :

Décret du 21 juillet 1936 sur les archives qui prévoit :

- Obligation pour les administrations de faire viser les éliminations de leurs dossiers par l'administration des archives + de verser les dossiers inutiles et les dossiers de plus de 100 ans
- Possibilité pour l'administration des archives de déléguer auprès des administrations un de ses fonctionnaires pour servir d'agent de liaison, chargé des vérifications avant aliénation et de la préparation des versements

1. Historique (2)

Mise en oeuvre à partir de 1952 par Charles Braibant, directeur général des archives de France, avec l'envoi des premiers « archivistes missionnaires » :

- 1952 : Intérieur
- 1953 : Travaux publics
- 1954 : Education nationale
- 1956 : Finances

1. Historique (3)

1960-1961 : Missions d'Yves Pérotin aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et analyse du système de Records Management

=> La France en retient le principe de pré-archivage et de records center

1962 : Lancement d'une enquête interministérielle par André Chamson et André Malraux

=> Décision de construire une cité interministérielle des archives, installée en 1969 à Fontainebleau

1. Historique (4)

Années 1970-1980 : multiplication des Missions :

- 1971 : Jeunesse et sports
- 1974 : Présidence de la République
- 1977 : Industrie et PTT
- 1978 : Premier ministre, ministères sociaux
- 1980 : Agriculture
- 1982 : Recherche
- 1986 : Culture

1982 : consécration avec la constitution aux Archives nationales d'une section des missions, dotée d'un échelon central

1. Historique (5)

Une évolution très liée à celle de la Cité des archives contemporaines :

- 1978 : abandon du principe du transfert des archives historiques à Paris aux Archives nationales
- 1983-1984 : informatisation de la procédure de transfert des archives (projet Aramis-Priam 3)
- 1986 : abandon du pré-archivage
- 1996 : les missions et le Centre des archives contemporaines sont placés sous la même direction
- 2001 : circulaire du 2 novembre sur la gestion des archives

1. Historique (6)

La rupture :

- 2005 : le rapport Stirn-Henrard recommande la séparation Archives nationales-missions des archives
- 1er janvier 2007 : les missions sont rattachées à la direction des archives de France et les Archives nationales sont transformées en services à compétence nationale
- 13 janvier 2010 : les missions sont regroupées dans le bureau des missions de la direction générale des patrimoines

2. Les missions des archives en 2011 (1)

Les missions en quelques chiffres :

- Un échelon central de 5 personnes (chef de bureau : Agnès D'Angio-Barros)
- 10 « missionnaires » installés dans les ministères :
 - Présidence de la République : Evelyne Van den Neste
 - Premier ministre : Claire Martin
 - Intérieur : Sylvain Manville (Intérieur) et Bernard Vuillet (DOM-TOM)
 - Education, enseignement supérieur et recherche : Fabien Oppermann
 - Ecologie, développement durable, transports, logement : Françoise Lemaire
 - Santé et Sports, Travail : Hélène Lhoumeau (Santé, Travail) et Emile Picques (Sports)
 - Culture : Edouard Vasseur

2. Les missions des archives en 2011 (2)

Les missions en quelques chiffres (suite) :

- 2 services d'archives ministériels participant aux activités des missions :
 - Justice : Juliette Nunez
 - Agriculture : Charles-André Buffet
- Des collaborateurs recrutés par les ministères : 102 personnes + 21 (Agriculture et Justice)

2. Les missions des archives en 2011 (3)

Un triple rôle :

- Vis-à-vis des Archives nationales ;
- Vis-à-vis des ministères d'accueil ;
- Vis-à-vis du ministère de la Culture

2. Les missions des archives en 2011 (4)

Vis-à-vis des Archives nationales :

- Collecte des archives historiques ;
- Tri, classement, description, conditionnement et transfert aux Archives nationales ;
- Participation à la valorisation

2. Les missions des archives en 2011 (5)

Vis-à-vis des ministères :

- Aide et conseil pour l'organisation de la fonction archivage ;
- Etablissement des politiques d'archivage, des instructions de tri et d'élimination dans les services (tableaux de gestion) ;
- Sensibilisation et formation des personnels ;
- Gestion de la fonction pré-archivage (variable selon les ministères) ;
- Participation à l'instruction des autorisations de consultation par dérogation

2. Les missions des archives en 2011 (6)

Vis-à-vis du ministère de la Culture :

- Contrôle scientifique et technique sur la gestion des archives des ministères ;
- Contrôle scientifique et technique sur la gestion des archives des « opérateurs » au sens large : EP, SCN, GIP, GIE, structures privées chargées de missions de service public ;
- Rôle d'information sur l'actualité administrative et juridique des ministères

2. Les missions des archives en 2011 (7)

Les Missions en quelques chiffres (2009) :

- 88 km.l. de capacité de stockage (dont 71 occupées) ;
- > 10 km.l. d'entrées (12,5 km.l. en 2009) ;
- 18,5 km.l. d'éliminations contrôlées ;
- 6 km.l. de traitements effectués ;
- 97 tableaux de gestion validés ;
- > 4 km.l. de versements aux Archives nationales ;
- 150 chercheurs reçus ;
- > 11 000 communications administratives effectuées

3. Perspectives et problématiques actuelles (1)

Profondément lié à l'évolution :

- Des interlocuteurs ;
- Des processus et des outils

Plusieurs réflexions en cours :

- Périmètre d'intervention ;
- Etre records manager ou archiviste ?

3. Perspectives et problématiques actuelles (2)

Les interlocuteurs :

- Archives nationales : bâtiment de Pierrefitte et projets associés (ex : SIA) ;
- Administrations : Réforme de l'Etat, refonte de la politique immobilière de l'Etat, professionnalisation des fonctions « support » ;
- Ministère de la Culture : mise en place de la direction générale des patrimoines

3. Perspectives et problématiques actuelles (3)

Les processus :

- Création et gestion de l'information :
dématérialisation, téléprocédures ;
- Externalisation ;
- Réutilisation des informations publiques ;

3. Perspectives et problématiques actuelles (4)

Les réflexions en cours sur le périmètre :

- Action vis-à-vis des services déconcentrés :
professionnalisation ministérielle des acteurs,
archivage des applications ministérielles “verticales” ;
- Action vis-à-vis des établissements publics : être
coordonnateur davantage que prescripteur et
contrôleur

3. Perspectives et problématiques actuelles (5)

Etre records manager ou archiviste ? :

- Position historique à mi chemin entre les 2 volets du métier, avec ses avantages (au niveau de la collecte pour les Archives nationales) et ses inconvénients (responsabilisation des producteurs) ;
- Une position tenable à terme ?

